

En vigueur à partir du
1 janvier 2018

RECORD BANK

Le présent document s'applique aux consommateurs au sens du Livre I du Code de droit économique : toute personne physique qui acquiert ou utilise des produits offerts sur le marché, uniquement à des fins non professionnelles.

Les montants: - sont exprimés en euros (EUR), sauf mention contraire
- s'entendent sur base annuelle, sauf mention contraire
- s'entendent par opération pour l'utilisation des services Bancontact/Maestro/Visa, ainsi que pour les rubriques 6. 'Paievements internationaux' et 12. 'Frais divers'
- s'entendent TVA de 21% incluse, si d'application

Les taux d'intérêt sont exprimés par an, sauf mention contraire.

Cette liste a été mise à jour jusqu'à la date mentionnée en haut à gauche et remplace toutes les versions précédentes.

Zone SEPA: les États membres de l'UE, les îles Anglo-Normandes, Islande, Liechtenstein, l'île de Man, Monaco, Norvège, Saint-Marin et Suisse.

Zone euro: pays ou l'euro (EUR) est la monnaie nationale.

1. COMPTES À VUE

Un plafond de 2,50 millions d'euros s'applique aux avoirs détenus sur l'ensemble des comptes à vue. Un dépôt maximal de 500.000 euros s'applique par compte.

Compte à vue gratuit

1. Frais de gestion

Ouverture, clôture	gratuit
Redevance annuelle	gratuit
Exception: redevance annuelle pour les associations de fait et personnes morales	10

2. Opérations

Virements, chèques, ordres permanent, domiciliations	gratuit
Versements et retraits au guichet	gratuit
Utilisation des cartes de paiement: voir infra	

3. Taux créditeur

Taux	0,00%
------	-------

4. Taux débiteur

Dépassements non autorisés	12,50%
Décompte trimestriel	

5. Date valeur

Versement	valeur du jour
Retrait	valeur du jour
Encaissement de chèques	en fonction du type et du montant

6. Cartes de paiements

Redevance carte bancaire (carte de débit avec les fonctions Bancontact et Maestro)

1 ^{ère} et 2 ^e cartes, sauf si liées au compte d'une association de fait	gratuit
Toutes les autres cartes (tarif par carte)	20
Remplacement d'une carte, avec conservation du code PIN	10

Redevance cartes de crédit

Visa: 1 ^{ère} carte, sauf si liée au compte d'une association de fait	gratuit
Visa: toutes les autres cartes (tarif par carte)	20
Visa Gold	48
Remplacement d'une carte, avec conservation du code PIN	20

Utilisation carte bancaire

Retrait en Belgique aux distributeurs de Record Bank et d'ING	gratuit
Retrait en Belgique aux distributeurs de banques autres que Record Bank et ING	0,70 par retrait
Retrait de Belgique, mais dans la zone euro	gratuit, frais éventuels de la banque étrangère
Retrait hors de la zone euro	0,25% du montant retiré + forfait de 3,50
Paiement en euros dans la zone euro	gratuit
Paiement dans une autre monnaie que l'euro ou hors de la zone euro	forfait de 0,61
Commission de change, si d'application (retrait et paiement)	1,90% du montant
App Bancontact	gratuit

Utilisation carte Visa à partir du 10 janvier 2018*

Retrait à un distributeur	1% du montant retiré + forfait de 4,96
Retrait à une agence bancaire ou à un bureau de change	1% du montant retiré + forfait de 6,96
Paiement dans et hors de la zone euro	gratuit
Commission de change, si d'application (retrait et paiement)	1,60% du montant
Éventuel taux de change de la Banque centrale européenne au jour de réception de la transaction	

*en vigueur jusqu'au 9 janvier 2018 inclus

Retrait à un distributeur dans la zone euro	1% du montant retiré (min. 2,48)
Retrait hors de la zone euro, à une agence bancaire ou à un bureau de change	3,50% du montant
Commission de change, si d'application (retrait et paiement)	1,40% du montant

Compte à vue Young@Record (pour les jeunes entre 12 et 25 ans) = identique au compte à vue gratuit, sauf pour ce qui suit:

Retrait aux distributeurs d'autres institutions financières	gratuit
---	---------

Compte à vue avec Recordline = identique au compte à vue gratuit, sauf pour ce qui suit:

Taux débiteur (décompte mensuel)	taux annuel effectif global (TAEG) de 10,50% taux nominal de 10,03%
----------------------------------	--

Compte de transaction = tarifs identique au compte à vue gratuit, sauf pour ce qui suit:

Taux créditeur	0%
Taux débiteur	10,50%

2. COMPTES ÉPARGNE

Les comptes épargne que Record Bank propose aux consommateurs sont des comptes épargne réglementés. Plus d'infos sont disponibles dans le [Règlement Général des Opérations](#) et dans les [Informations clés pour l'épargnant](#), disponibles gratuitement auprès de votre agent Record Bank et sur www.recordbank.be

Un plafond de 2,50 millions d'euros s'applique aux avoirs détenus sur l'ensemble des comptes épargne. Un dépôt maximal de 500.000 euros s'applique par compte.

Conditions

1. Frais de gestion

Ouverture, clôture	gratuit
Redevance annuelle	gratuit

2. Taux créditeur

Compte épargne Web
Compte épargne Platinum
Compte épargne Young@Record
Compte de garantie locative
Compte Invest (plus commercialisé)

Taux d'intérêt disponibles auprès de votre agent Record Bank et sur www.recordbank.be, dans les documents [Taux d'intérêt](#) et [Informations clés pour l'épargnant](#).

3. Date valeur pour taux de base et prime de fidélité

Versement

Retrait

Encaissement de chèques

jour civil suivant le versement
valeur du jour
en fonction du type et du montant

4. Assurance compte espèces (tarif pour assurance en cours)

4,80

3. CORRESPONDANCE

Disponible via Record@Home (pc-banking)

gratuit

Envoi par la poste

Comptes à vue (privé et prof.), à l'exception du Young@Record

forfait de 5 par an + frais d'envoi

Compte à vue Young@Record, comptes épargne incl. Compte de garantie locative

frais d'envoi

Le nombre d'enveloppes envoyées dépend du nombre des transactions et de la fréquence d'envoi choisie.
Celle-ci peut être modifiée à tout moment auprès de votre agent Record Bank.

4. PLACEMENTS À TERME

Un plafond de 2,50 millions d'euros s'applique aux avoirs détenus sur l'ensemble des placements à terme.

Placement à court terme Record (< 1 an)

Montant minimum

1.250

Les taux d'intérêt peuvent changer chaque jour. Pour connaître les taux les plus récents, contactez votre agent Record Bank.

Placement à long terme Record (≥ 1 an)

Montant minimum

1.250

Taux d'intérêt disponibles auprès de votre agent Record Bank et sur www.recordbank.be, dans le document [Taux d'intérêt](#).

Plan Rente/Duoplan Record

Montant minimum

5.000

Taux d'intérêt disponibles auprès de votre agent Record Bank et sur www.recordbank.be, dans le document [Taux d'intérêt](#).

5. OPÉRATIONS DE CHANGE

Ces services ne sont pas proposés.

6. PAIEMENTS (INTER)NATIONAUX

1. Virement SEPA

Répond à **toutes** les caractéristiques suivantes:

- en euros
- le compte de la contrepartie fait partie de la zone SEPA
- le montant de la transaction est inférieur à 1 million d'euros
- choix 'frais partagés' (entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire)

Virement SEPA *sortant* et *entrant*

gratuit

2. Virement non SEPA (ne répond pas à une ou plusieurs caractéristiques mentionnées au point 1.)

Virement non SEPA *sortant*, que ce soit en euros ou en monnaie étrangère

0,10% + TVA (min. 8 et max. 100)
+ frais imputés par ING à charge du donneur d'ordre

Virement non SEPA *entrant* si:

- libellé en euros
- avec mention correcte du numéro de compte IBAN du bénéficiaire
du code BIC de Record Bank
du nom et de l'adresse complets du bénéficiaire
- choix 'frais au donneur d'ordre'

gratuit

Tous les autres virements non SEPA *entrants*

0,10% + TVA (min. 8 et max. 100)

3. Virement urgent (SWIFT)

Seulement pour des virements en euros. Le compte de la contrepartie est crédité le même jour si le virement est effectué avant 15h30.

8
+ frais imputés par ING à charge du donneur d'ordre

4. Encaissement sur compte d'un chèque étranger

Date valeur et disponibilité sur le compte en fonction du montant et du pays d'émission du chèque

Chèque pour encaissement

0,10% + TVA (min. 8 et max. 100)
+ frais de correspondance éventuels
(varient selon le correspondant et le pays)

Frais supplémentaires pour des chèques impayés

frais de correspondance (min. 36,30/chèque)

7. CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Exemples prêt à tempérament

Montant du crédit	Durée en mois	TAEG	Taux débiteur	Mensualité
2.500	24	12,50%	12,50%	117,49
5.000	36	12,50%	12,50%	165,68
12.500	60	9,99%	9,99%	262,88

Infos sur mesure disponibles auprès de votre agent Record Bank

8. CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Le prospectus rendu obligatoire par le Code de droit économique, livre VII, titre 4, chapitre 2 : crédit hypothécaire est disponible auprès de votre agent Record Bank.

9. COFFRES-FORTS

Tarif annuel en fonction des dimensions en cm² (largeur x hauteur):

0 à 510	39
511 à 750	54
751 à 1.020	59
1.021 à 1.620	66
1.621 ou plus	85

Toute largeur comprise entre 30 et 39 cm est considérée comme étant de 30 cm, toute largeur comprise entre 60 et 69 cm, comme étant de 60 cm, etc. La redevance annuelle comprend le prix de la location, la TVA et la prime d'assurance et peut être indexée.

Provision pour l'ouverture forcée pour cause de perte de la clé/du code secret	375
Provision supplémentaire en cas de présence nécessaire d'un huissier de justice	275
Frais administratifs pour cause de perte de la clé/du code secret	30
Frais administratifs si aucun prélèvement automatique via un compte à vue n'est possible	10

10. OPÉRATIONS À DISTANCE

Abonnement Record@Home et Record Bank Mobile	gratuit
Lecteur de carte bancaire	gratuit

11. BONS DE CAISSE

Les tarifs et taux d'intérêt sont disponible sur www.recordbank.be et auprès de votre agent Record Bank, dans les documents [Taux d'intérêt](#) et [Tarifs opérations sur titres](#).

Lorsqu'ils sont proposés, les bons de caisse prêt-citoyen Record sont émis en application de la loi du 26 décembre 2013 relative aux prêts-citoyens thématiques et les dispositions de cette loi y sont applicables.

12. FRAIS DIVERS

Divers (prélèvement sur le compte)

Service bancaire de base	15,17
Renvoi de chèques sans provision/refus définitif de chèques	10
Mise en demeure par courrier recommandé pour position débitrice non autorisée	10
Remise de pièces de monnaie: 25 premières remises par client	gratuit
Remise de pièces de monnaie: à partir de la 26 ^e remise	3,63
Traitement dossier de succession	125
Traitement dossier reconstitution de la garantie locative	250
Saisie: frais de remise d'une déclaration de saisie-arrêt soumise au Code judiciaire, de saisie-arrêt simplifiée soumise à l'AR/CIR ou au Code de la taxe sur la valeur ajoutée ou de saisie pénale	69,96
Recherche légale en cas de transfert à la Caisse des dépôts et consignations (loi 'avoirs dormants' du 24 juillet 2008)	10% du total des avoirs du client (max. 200 par client)

Recherches et attestations

Frais de recherche (demande via accounts@recordgroup.be), sur le compte BE26 6520 2002 5229, ou sur le compte BE76 9391 0038 7995 dans le cadre d'une succession (demande via b-safe@recordgroup.be). Si les frais de recherche dépassent le forfait administratif, un montant supplémentaire de 37,51 euros par heure peut être demandé.

Généralités

Demande de photocopie d'un document, chèque ou bulletin de virement	10
Recherche du détail des transactions liées à la carte (prélèvement sur le compte)	10

Confirmations

Confirmation d'identification, de solvabilité, du solde (par solde, par compte), relative à la fiscalité européenne de l'épargne (par année civile)	25
---	----

Duplicata d'un extrait de compte

Jusqu'à 1 mois après la date d'envoi de l'extrait	gratuit
Plus d'1 mois après la date d'envoi de l'extrait et moins de 2 ans après cette même date	2,50 (max. 150/demande)

Aperçu des mouvements sur compte/de crédit

Recherche simple (par année civile et par compte)	30,25 (max. 250/demande)
P.ex. historique mouvements, aperçu pension alimentaire, duplicata plus de 2 ans après la date d'envoi	

Record Bank se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le respect des dispositions légales réglementaires.

Les taux d'intérêt et (autres) tarifs les plus récents sont disponibles auprès de votre agent Record Bank et sur www.recordbank.be:

[Taux d'intérêt](#)

Tarifs consommateurs

[Tarifs opérations sur titres](#)

[Tarifs usage professionnel](#)

Plus d'infos sur nos conditions générales sont disponibles dans le [Règlement Général des Opérations](#), le [Règlement Spécial des Opérations de paiement](#), ainsi que dans les autres règlements ou conditions spéciales des différents services.

Pour des infos sur les crédits ou pour toute autre question, contactez votre agent Record Bank.

En cas de réclamation, adressez-vous à Record Bank - Customer Service, Wilsonplein 5 bus 1, 9000 Gent. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous y opposer auprès du OMBUDSFIN asbl (www.ombudsfm.be).